

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) – Eduscol

Objet du parcours

- Acquérir une culture artistique personnelle, fondée que des repères communs
- Initier aux différents langages de l'art
- Diversifier et développer les moyens d'expression des élèves
- Contribuer à leur réussite à et à leur épanouissement personnel

Pour cela :

Mettre en cohérence enseignement et actions éducatives, en les reliant aux expériences personnelles et assurer la progressivité, la continuité (Conseil Ecole/collège pour éviter la redondance) des expériences et des apprentissages dans le domaine des arts et de la culture.

Guide pour la mise en œuvre du parcours : principes et organisation, mise en œuvre et suivi du parcours

- **Construction dans les différents enseignements**, notamment les enseignements artistiques et l'histoire des arts, complétés par des actions éducatives dans le domaine artistique.
- **Démarche de projet** en s'appuyant sur les ressources culturelles proposées par les différents partenaires avec lesquels les projets sont co-élaborés et qui apportent leurs compétences professionnelles, leur expertise et leur savoir faire.
- **Conseil pédagogique** réfléchi à la diversité et à la progressivité du parcours
- **Folios** rassemble les éléments du PEAC que l'élève souhaite mettre en valeur, ainsi que toutes autres compétences extra-scolaire.